

Rapport annuel 2023

Mai 2024



Région
de Nyon

Edition et coordination

Région de Nyon, Communication et marketing

Image de couverture

Vue panoramique depuis Saint-Cergue

Crédits photos

Région de Nyon (pp. 1, 6, 8 haut, 9, 12, 13, 16, 19, 21, 26, 27, 28, 29, 30, 38, 41)

Sigfredo Haro pour la Région de Nyon (portraits pp. 4 et 8)

La Télé pour la Région de Nyon (p. 10)

CarPostal (p. 11)

Habefast (pp. 14 et 22)

Commune de Gland, ADN Michel Perret (p. 15)

Valdemar Verissimo (pp. 18 et 39 bas)

Jean-Baptiste Bieuville (p. 20)

Christian Bonzon pour la Région de Nyon (p. 23)

Scanways pour Région de Nyon (p. 24)

Delphine Schacher (p. 25)

NRT (p. 31)

Nikita Thévoz pour Visions du Réel (p. 32 haut)

Tim Cachot (p. 32 bas)

Glenn Michel pour la Région de Nyon (pp. 33, 35 haut, 36 bas et 37 bas)

J.-B. Sieber/ARC (p. 34)

Daniel Roelli pour Jazz au Peuple (p. 35 bas)

Triathlon de Nyon (p. 36 haut)

Anna Violon (p. 37 haut)

Wavelet Race Nyon (p. 37 milieu)

Note

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Ce rapport est disponible en ligne

regiondenyon.ch/rapport2023

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Editorial | 4 |
| L'essentiel en un coup d'œil | 5 |
| Organes et outils | 6 |
| Mobilité | 10 |
| Territoire | 14 |
| — Participation à l'agglomération du Grand Genève | 16 |
| Environnement | 18 |
| Economie | 22 |
| Tourisme | 28 |
| Culture | 32 |
| Sport | 36 |
| Communication | 38 |
| Finances | 42 |

Des outils stratégiques pour le développement dans le district

La Région de Nyon présente le bilan d'une année 2023 marquée par l'aboutissement de plusieurs démarches stratégiques d'importance qui constituent des outils pour accompagner les défis démographiques, socio-économiques et environnementaux auxquels notre territoire sera confronté dans les années à venir.

En signant la Charte « Grand Genève en transition », la Région de Nyon s'est engagée aux côtés des partenaires franco-valdo-genevois sur 10 objectifs pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées. Cette volonté s'inscrit dans un travail partenarial plus large d'élaboration d'une Vision territoriale transfrontalière 2050 qui fixe les orientations de la transition écologique sur le territoire du Grand Genève et qui servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises.

A l'échelle du district, nous saluons l'opportunité de poursuivre nos efforts en termes de réorganisation des transports publics, puisque le Conseil intercommunal a donné son feu vert à la création d'un nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante. Parmi les communes partenaires du premier « fonds TP », la grande majorité d'entre elles se sont réengagées pour faire face collectivement aux enjeux de transition écologique de la mobilité ces dix prochaines années. Les attentes de la population sont élevées et notre mission est de pouvoir les accompagner.

Dans le domaine du territoire, la Région de Nyon a franchi une étape significative en vue de la consultation publique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités

(SRGZA) du district de Nyon prévue début 2024. Il s'agit d'un long travail de concertation que nos équipes techniques ont mené et qui se poursuit avec les communes et l'Etat de Vaud, pour offrir un développement harmonieux des zones d'activités du district de Nyon et une répartition cohérente qui réponde aux besoins réels de l'économie ces prochaines décennies.

En interne, l'équipe du Secrétariat régional s'est partiellement renouvelée, amenant des dynamiques favorables aux nouvelles idées et des savoir-faire complémentaires dans les divers domaines d'action.

Les préparatifs pour les 20 ans de la Région de Nyon en 2024 ont avancé bon train et la perspective de célébrer les accomplissements avec nos communes membres, partenaires et toutes les personnes ayant contribué à la bonne marche de l'association me réjouit particulièrement.



Frédéric Mani
Président

L'essentiel en un coup d'œil

Organes et outils

Durant l'année 2023, onze préavis ont été étudiés par le délibérant, qui a tenu trois séances. Sur le plan des ressources humaines, un renouvellement partiel de l'équipe du Secrétariat régional a eu lieu.

Mobilité

La fréquentation des lignes de bus régionales et urbaines, du train NStCM et de la ligne CGN N3 a augmenté de près de 14%, avec 8,2 millions de voyageurs. La création d'un nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante a été acceptée par le délibérant. La Région a engagé un travail important pour préparer l'horaire 2025. Le travail s'est poursuivi en faveur des aménagements de bus et des modes actifs. Deux nouvelles stations ont été mises en service sur le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon dont l'utilisation a progressé de 14%.

Territoire

L'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) s'est concrétisée en vue de la consultation publique début 2024. L'étude régionale P+R a été approuvée par le Canton de Vaud. La Confédération a validé le cofinancement de mesures de mobilité du Grand Genève à hauteur de 140 millions via le projet d'agglomération de 4^e génération. Par la signature de la charte « Grand Genève en transition », la Région de Nyon s'est engagée avec les partenaires du Grand Genève sur 10 objectifs pour répondre à l'urgence climatique.

Environnement

La Région a déployé son nouveau programme pour la biodiversité et a lancé en 2023 les soutiens ponctuels à la transition écologique. Elle a proposé aux communes quatre moments d'échanges autour d'enjeux environnementaux. Elle a participé aux Assises européennes de la transition énergétique et collaboré à la 4^e édition de *La Nuit est belle*.

Economie

La Région de Nyon a orienté les demandeurs de financement LADE pour une enveloppe

totale de CHF 5,2 millions et a traité plus de 70 dossiers d'entreprises. Elle a décerné le Prix à l'innovation 2023 à deux sociétés ayant mis en place des services dans le respect de l'environnement. Des soutiens ponctuels aux entreprises ont été octroyés. Le programme de développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE) s'est poursuivi sur les divers sites, avec une participation de 48 entreprises aux séances du comité des répondants mobilité (COREM).

Tourisme

La Région a lancé en 2023 la plateforme du tourisme de nature. Elle a mis en place pour la première fois des formations à destination des professionnels du tourisme. En collaboration avec Nyon Région Tourisme, la Région a lancé la carte Explore permettant aux visiteurs qui séjournent dans le district de voyager librement en bus ou en train dans les zones tarifaires Mobilis correspondantes. Elle a octroyé des soutiens à 6 projets touristiques grâce à la taxe de séjour.

Culture

La Région a signé en 2023 la nouvelle convention de subventionnement la liant à la Fondation far°. Le Conseil intercommunal a approuvé la reconduction de celle de Visions du Réel. Durant l'année, elle a octroyé 32 soutiens ponctuels et 13 soutiens réguliers. Elle a décerné son Prix artistique à Delphine Schacher, photographe habitant à Begnins.

Sport

Un nouveau poste pour le dicastère Sport a été créé. La Région de Nyon a octroyé 10 soutiens sportifs en 2023. Dans le cadre des Mérites sportifs régionaux, 7 prix ont été remis.

Communication

La Région de Nyon a continué de croître sur les réseaux sociaux et y a développé de nouveaux formats. Elle a poursuivi « Action publique », sa série de vidéos sur ses actualités. Les mesures de promotion pour la mobilité ont permis de fidéliser divers publics. Leur financement jusqu'en 2026 a été validé par le Conseil intercommunal.

Organes et outils



Référent au Comité de direction

Frédéric Mani

Président

Secrétariat > Etat-major

Boris Mury, secrétaire général

↳ Aline Dupontet

↳ Marco Ferrara (jusqu'à fin mai 2023)

↳ Daniela Nagy (depuis juin 2023)

↳ Thierry Maeder

Secrétariat > Administration et finances

↳ Nathalie Hentschel

- | | |
|--|--|
|  Dully |  Eysins |
|  Founex |  Genolier |
|  Gilly |  Gingins |
|  Givrins |  Gland |
|  Grens |  La Rippe |
|  Le Vaud |  Longirod |
|  Luins |  Marchissy |
|  Mies |  Mont-sur-Rolle |
|  Nyon |  Perroy |
|  Rolle |  Saint-Cergue |
|  Saint-George |  Signy-Avenex |
|  Tannay |  Tartegnin |
|  Trélex |  Vich |
|  Vinzel | |

Communes membres

La Région de Nyon comptait 41 communes membres au 31 décembre 2023, toutes représentées au Conseil intercommunal.

→ regiondenyon.ch/communes

- | | |
|--|--|
|  Arnex-sur-Nyon |  Arzier-Le Muids |
|  Begnins |  Borex |
|  Bursinel |  Bursins |
|  Burtigny |  Chavannes-de-Bogis |
|  Chavannes-des-Bois |  Coinsins |
|  Coppet |  Crans (VD) |
|  Crassier |  Duillier |

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de la Région de Nyon, constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à 3 reprises en 2023 et a analysé 11 préavis. Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site internet de la Région (rubrique institutionnelle « Nous », ainsi que via des icônes d'accès rapide en page d'accueil) : les objets y sont indexés et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).
→ regiondenyon.ch/ci

Bureau

Présidente

- Amélie Cherbuin
Coppet

Vice-président

- Damien Richard
Longirod

Scrutateurs/-trices

- Maud Feignoux
Burtigny
- Véronique Villaine
Gland

Scrutateurs/-trices suppléant(e)s

- David Jaquet
Saint-George
- Philippe Esseiva
Arzier-Le Muids

Secrétaire

- Marianne Bardel

Préavis approuvés

- [Préavis 24-2023 Mise en place d'un fonds pour une mobilité collective et innovante](#)
- [Préavis 25-2023 Comptes 2022](#)
- [Préavis 26-2023-DISREN Demande de crédit de CHF 578'996 pour la 2^e étape de requalification de la Route Suisse \(RC1\) en traversée de localité de Rolle](#)
- [Préavis 27-2023-DISREN Demande de crédit de CHF 113'763 pour la troisième phase du réseau agroécologique ECO Terre Sainte](#)
- [Préavis 29-2023-DISREN Demande de crédit de CHF 64'559 pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus](#)
- [Préavis 30-2023 Budget 2024](#)
- [Préavis 31-2023 Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2024-2027](#)
- [Préavis 32-2023-DISREN Complexe multisport de Colovray](#)
- [Préavis 33-2023 Promotion de la mobilité](#)

Préavis refusé

- [Préavis 28-2023 Demande de crédit de CHF 127'410 pour le développement du registre régional des entreprises \(RRE\)](#)

Préavis retiré

- [Préavis 23-2023-DISREN Demande de crédit de CHF 75'273 pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus](#)

Motions, postulats et interpellations

- [Interpellation de François Vautier du 14 juin 2023 : Télé-Dôle, le Lapin blanc, où en sommes-nous ?](#)
- [Interpellation de Claude Farine du 5 octobre 2023 : Une 3^e voie sur l'autoroute A1 entre Nyon et Genève : un cadeau empoisonné pour la Région de Nyon ?](#)
- [Interpellation de Nathalie Vex du 13 décembre 2023 : Projet autoroutier national - Projet routier cantonal : quelle place pour la politique régionale ?](#)



41

des 47 communes du district sont membres en 2023 de la Région de Nyon



89%

de la population du district vit dans ces communes



105

élu(e)s des villes et villages siégeaient au 31 décembre au Conseil intercommunal

Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de la Région de Nyon. Il est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Chacun d'entre eux assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets. L'organe a siégé à 24 reprises durant l'année 2023 et soumis 11 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes ou groupes de communes.

A la suite des élections municipales nyonnaises du printemps 2023 et de la réorganisation des dicastères à la Ville de Nyon, Monsieur Olivier Riesen a remplacé Monsieur Pierre Wahlen au CoDir en juin 2023.

→ regiondenyon.ch/codir

Composition

Président



Frédéric Mani
Dully

Vice-président et responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Mies

Responsable de la Culture et du Sport



Valérie Jeanrenaud
Burtigny

Responsable de la Mobilité



Gérard Produit
Coppet

Responsable du Tourisme



Stéphane Jayet
Tartegnin

Responsable de l'Environnement



Bruno Dard
Signy-Avenex

Responsable du Territoire



Christine Girod
Gland

Responsable des Finances



Paul Ménard
Saint-Cergue

Responsable de l'Economie (jusqu'au 31 mai 2023)



Pierre Wahlen
Nyon



Conseil intercommunal du 5 octobre 2023 à Founex.

Responsable de l'Economie (depuis le 1^{er} juin 2023)



Olivier Riesen
Nyon

— Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général

Secrétariat régional

Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de la Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets, et soutient les communes. Son fonctionnement est placé sous la direction du secrétaire général. Le Secrétariat est conduit par un état-major dont les membres sont :

- le secrétaire général
- la responsable opérationnelle et adjointe du secrétaire général (qui coordonne les projets ainsi que le personnel affecté à toutes les politiques publiques)
- la responsable de la communication et du marketing (qui coordonne les actions et collaborateurs affectés à ces compétences transversales)
- le chef de projet vaudois de l'agglomération du Grand Genève

L'administration n'est pas organisée en fonction des dicastères politiques, mais chaque collaboratrice et collaborateur coordonne les mesures dans le cadre de sa spécialisation métier.

→ regiondenyon.ch/secretariat

Ressources humaines

L'année 2023 a connu un renouvellement partiel de l'équipe du Secrétariat régional. En parallèle du remplacement de 5 collaborateurs et collaboratrices qui ont quitté notre association, il y a eu 2 créations de poste et une promotion interne. Au total, les effectifs de la Région de Nyon sont de 12,4 employés équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre. De plus, deux stagiaires ont renforcé les équipes durant l'année. L'une a été engagée sur le premier semestre pour apporter un soutien au service Communication, notamment pour des travaux de graphisme. La seconde a été engagée sur le deuxième semestre pour soutenir le dicastère de la Culture et du Sport dans le traitement des dossiers de soutien et l'organisation des événements.

Seuls 41,2% de la masse salariale sont réellement à la charge des cotisations des communes membres. La différence revient en partie au fonds TP et aux conventions avec l'Etat de Vaud.

→ regiondenyon.ch/rh

Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel la Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional. La Commission des investissements régionaux (CoInv) a pu traiter 5 préavis DISREN soumis au Conseil intercommunal. Son rôle est de se prononcer sur le respect des principes du dispositif, leur application, ainsi que les critères de régionalité.

→ regiondenyon.ch/disren

Sociétés liées

Télé-Dôle

La Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société suisse d'équipement touristique possédant les remontées mécaniques du village de Saint-Cergue et celles sur territoire suisse du domaine Jura sur Léman.

Durant l'année, elle a été informée par le Conseil d'administration de Télé-Dôle SA de l'état financier problématique de l'entreprise et de l'arrêt provisoire des travaux du bâtiment d'accueil de Jura sur Léman. En conséquence, elle a créé une *task-force*, afin d'analyser la situation et élaborer des pistes pour mener à terme le projet.



Les travaux du bâtiment d'accueil des Dappes sont retardés.

A la suite d'une interpellation au Conseil intercommunal du mois de juin portant sur le retard du chantier en question, la Région de Nyon a informé les communes et délégués intercommunaux de la situation et des options possibles.

Le démarrage de la saison de ski 2023-2024 a eu lieu le 9 décembre sur le domaine skiable de Jura sur Léman. À Saint-Cergue, l'ouverture n'a eu lieu qu'en janvier 2024 faute d'enneigement. Les enfants de 6 à 12 ans issus des communes membres de la Région de Nyon y bénéficient de l'accès gratuit aux pistes et aux installations. Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvre la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Il a été validé par l'Assemblée générale en décembre et est disponible sur le web.

→ teledole.ch/societe/assemblees-generales

Sofren

La Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional.

Les communes membres de la Région sont invitées à l'assemblée générale. Le rapport de gestion de la Sofren SA est disponible sur demande au siège de la société.

→ Grand-Rue 24, 1260 Nyon

Mobilité



Référent au Comité de direction

Gérard Produit

Responsable politique de la Mobilité

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Emilie Bassetto (jusqu'à fin juillet 2023)
- ↳ Sarah Tavakoli (jusqu'à fin avril 2023)
- ↳ Carine Bignon (depuis juin 2023)
- ↳ Nathan Houssin (depuis juillet 2023)

Transports publics

Programme de réorganisation des transports publics

La Région de Nyon a poursuivi en 2023 le pilotage du programme de réorganisation des transports publics. Elle a accompagné les communes dans le développement de l'offre de transport et la mise en place d'aménagements en faveur des bus. Des collaborations régulières avec les transporteurs, les autorités cantonales et les partenaires de mobilité du Grand Genève ont aussi rythmé l'année.

Le Secrétariat régional s'est particulièrement impliqué dans la préparation de l'horaire 2025-2026 des transports publics et dans la présentation par les communes du préavis en faveur du nouveau fonds régional pour une mobilité collective et innovante.

→ regiondenyon.ch/programme-tp

Nouveau fonds régional pour une mobilité collective et innovante

Dans la continuité du programme régional de

réorganisation des transports publics lancé en 2010, le Conseil intercommunal a voté la création d'un nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante. Grâce à une enveloppe de CHF 90 / habitant pour 10 ans, la Région de Nyon souhaite poursuivre l'accompagnement des partenaires afin de faire face aux enjeux de transition écologique de la mobilité. Le programme encourage le report modal en favorisant le développement de nouvelles offres de transports publics répondant aux besoins des pendulaires et de loisirs de proximité. Il soutiendra les communes et les transporteurs dans le déploiement de véhicules innovants et moins polluants. Il vise aussi un changement de comportement en développant des mesures de promotion de la mobilité.

Entre août et décembre, 20 communes sur 51 ont sollicité l'accompagnement de la Région sous forme de rencontres ou de compléments d'information fournis en vue du dépôt du préavis auprès des Conseils communaux et généraux.

Fin décembre, 92% des communes partenaires du premier fonds pour les transports publics s'étaient ainsi réengagées dans le nouveau fonds régional, représentant une enveloppe totale de CHF 8,5 millions. Un retour est encore attendu de la part de 4 communes en 2024.

→ regiondenyon.ch/fonds-mobilite

Offre de l'horaire 2023

L'horaire 2023 des transports publics est entré en vigueur le 11 décembre 2022. L'offre est restée identique sur l'ensemble du réseau de bus régional. La Région de Nyon a accompagné les transporteurs à l'occasion du changement d'horaire du 14 août 2023, entré en vigueur dans le cadre des travaux de renouvellement de la voie ferrée entre Puidoux et Palézieux.

Préparation de l'horaire 2025

La phase de préparation de la période horaire 2025-2026 des transports publics s'est déroulée en 2023 en tenant compte des changements prévus par l'horaire CFF 2025 et des conséquences engendrées sur le réseau de lignes de bus régionales. En effet, pour garantir la stabilité de l'horaire ferroviaire sans trop de péjorations durant les travaux planifiés, les CFF ont recalculé les temps de parcours pour chaque ligne. Sur la ligne Lausanne – Genève, quelques minutes seront ajoutées, provoquant des répercussions en cascade sur les heures de passage des trains dans les principaux nœuds et sur les systèmes de correspondances. Un travail technique étroit a donc été engagé dès le printemps entre la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), les transporteurs (TPN, CarPostal) et la Région de Nyon afin d'identifier les impacts sur le réseau de bus régional. Cette analyse a également donné l'opportunité, lors de 4 ateliers menés avec les communes, de refaire le point sur leurs demandes antérieures en matière de desserte et de cadencement et d'identifier les réponses possibles à apporter dans le cadre de ce nouvel horaire. A la suite de ces séances, la Région de Nyon a transmis à la DGMR les prises de positions des communes.

Fréquentation

Lignes de bus régionales

Après trois années d'exploitation perturbées par la crise sanitaire et les nouvelles habitudes de mobilité des usagers, l'ensemble des lignes de bus régionales et urbaines a regagné en 2023 son public d'avant pandémie. Seule la ligne du NStCM, bien qu'ayant connu une hausse de fréquentation de 15,3% entre 2022 et 2023,



Ligne touristique 720 CarPostal amenant au Col du Marchairuz.

peine encore à retrouver les valeurs de l'horaire de référence 2019. En 2023, le nombre de voyageurs totalisé sur le réseau des bus régionaux et urbains, sur le NStCM et la ligne CGN N3 s'élevait à 8'221'646, soit une évolution de +13,6% depuis 2022 et de +2% depuis 2019.

Enquête origine-destination sur les transports individuels motorisés aux frontières du Grand Genève

La Région de Nyon s'est engagée dans une enquête origine-destination sur les transports individuels motorisés (OD-TIM) aux frontières du Grand Genève, en partenariat avec les cantons de Genève et Vaud, le département de la Haute-Savoie, le Pôle métropolitain du genevois français, Annemasse Agglomération, Pays de Gex Agglomération, Thonon Agglomération et la Communauté de Communes du Genevois. Elle vise à mettre à jour la précédente enquête de 2011 et disposer d'une vue d'ensemble des



CHF 578'996

crédit DISREN pour le projet de requalification de la RC1 2^e étape à Rolle



CHF 64'559

crédit DISREN pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet pour les modes actifs et les bus



+14%

fréquentation sur le réseau régional de transports publics



8,2 millions

voyageurs sur les bus régionaux et urbains, le train NStCM et la ligne CGN N3

flux de mobilité en complément de l'enquête origine-destination sur les transports collectifs réalisée à l'automne 2022. Les analyses issues de ces deux enquêtes alimenteront ainsi les réflexions pour l'évolution des réseaux de transports publics urbains, régionaux et transfrontaliers du district de Nyon.

Aménagements pour les bus

Les études et la réalisation des mesures d'aménagement se sont poursuivies en 2023. Les travaux de réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle pour la priorisation des transports publics ont bien avancé. A fin décembre, les travaux des giratoires nord et sud de la jonction et du giratoire Germany étaient quasiment terminés, tout comme les bretelles d'accès, côté Jura et côté Lausanne.

Les études et discussions ont aussi avancé sur les trois autres mesures d'aménagement du programme des transports publics inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève bénéficiant d'un cofinancement fédéral de 40% :

- Voie de bus sur la Route Blanche : l'étude de projet s'est terminée en novembre et le dossier de projet a été mis en circulation pour un examen préalable complémentaire auprès des services de l'Etat, ainsi qu'auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU). Six séances ont eu lieu pour échanger avec les autres partenaires (DGMR, les communes de Grens et de Signy-Avenex, ainsi que la

Région de Nyon) sur les avancées du projet (plans, expertises externes, proposition de phasage de chantier, etc.)

- Jonction A1 de Gland : un appel d'offres a été lancé en avril pour désigner le mandataire commun aux études à mener, par l'OFROU pour son périmètre de compétences et par la DGMR pour les parties sous compétences cantonale et communale.
- Giratoire de Crassier : une séance visant à réaliser un point d'avancement sur le projet s'est tenue en janvier. Celui-ci a été soumis à un nouvel examen préalable auprès des services de l'Etat, préavisé positivement par ces derniers en juin. Les discussions avec les différents propriétaires fonciers impactés par le projet ont continué.

Mobilité active

Réseau cyclable régional

La Région de Nyon a poursuivi ses efforts dans le cadre de la mise en œuvre du réseau cyclable régional. Elle s'est impliquée dans plusieurs travaux et études en 2023, dont notamment le démarrage de l'étude préliminaire concernant un itinéraire pour modes actifs entre le centre de Vich et la gare CFF de Gland. A la suite de l'étude des liaisons cyclables complémentaires à la traversée de la jonction A1 de Rolle (finalisée en 2022), l'étude d'avant-projet du réaménagement du passage supérieur et du chemin de Langollioux a été initiée.

Le Conseil intercommunal a adopté le préavis 29-2023-DISREN permettant la participation financière de la Région de Nyon au réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes actifs et des bus.

Réseau de vélos en libre-service

La Région de Nyon a continué en 2023 le développement de son réseau de vélos en libre-service. Ainsi, deux nouvelles stations ont été installées et le réseau a été étendu sur les communes de Vich et de Grens. Au 31 décembre, il comprenait ainsi 48 stations, avec 300 vélos en circulation (dont la moitié sont électriques). L'utilisation des vélos en libre-service a enregistré une hausse de 14%, avec 73'084 emprunts (contre 64'034 l'année précédente).

→ regiondenyon.ch/velos



Réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet.



Le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon a été complété en 2023 avec de nouvelles stations installées par le prestataire PubliBike, comme ici à Grens.

Réseau routier

Route Suisse (RC1)

Tronçons à Coppet, Nyon, Prangins et Rolle

La Région de Nyon assure la coordination générale des mesures de requalification de la RC1, sur les tronçons en traversée de localité de Coppet, Nyon, Prangins et Rolle, selon la convention partenariale signée en 2020 dans le cadre des cofinancements obtenus au titre du projet d'agglomération de 2^e génération. En 2023, la Région de Nyon a organisé un Comité de pilotage avec les communes territoriales et la DGMR, afin de réaliser un point d'avancement sur les premiers tronçons réalisés et préparer les prochaines étapes de la requalification.

La convention de financement fédéral pour le tronçon en traversée de localité de Rolle a été signée en août avec une subvention attribuée de CHF 664'000. Ce projet bénéficie d'un soutien de la Région de Nyon à hauteur de CHF 578'996 au titre du DISREN.

Tronçon Prangins-Gland

En 2023 a débuté l'étude d'avant-projet relative à la requalification du tronçon Prangins-Gland, cofinancé au titre du projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève.

Autoroute

La Région de Nyon a participé en 2023 à

deux séances relatives aux travaux à réaliser dans le cadre de l'assainissement des ouvrages d'art sur le tronçon d'autoroute A1 situé entre les jonctions de Nyon et d'Etoy. Ces réunions visaient notamment à échanger sur les gabarits de chacun des ouvrages identifiés.

En parallèle, la Région a participé en juin à une séance d'information organisée par l'Office fédéral des routes (OFROU) concernant les projets autoroutiers valdo-genevois. Dans le cadre du projet de 3^e voie Vengeron-Coppet-Nyon, des consultations ont été menées par la Région auprès des communes territoriales pour disposer de leur position dans la perspective du lancement de la phase de projet définitif.



73'084

emprunts de vélos
en libre-service sur
le réseau régional



CHF 664'000

de subvention fédérale
attribuée à la RC1 en
traversée de Rolle

Territoire



Référente au Comité de direction

Christine Girod

Responsable politique du Territoire

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Thierry Maeder
- ↳ Sarah Tavakoli (jusqu'à fin avril 2023)
- ↳ Inès Baudry (depuis juillet 2023)

de diagnostic et n'ont pas de répercussion sur la stratégie qui avait fait l'objet d'une première consultation auprès des communes en 2022.

Dès octobre 2023, la Région de Nyon a travaillé à l'organisation de la consultation publique de la SRGZA prévue en début d'année 2024. Cette prochaine étape comprend une séance destinée aux élus et élues du territoire en présence de deux conseillères d'Etat.

→ regiondenyon.ch/srgza

Zones d'activités

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

La Région de Nyon a continué en 2023 le pilotage de la démarche permettant l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du district de Nyon. En février, le dossier complet a été transmis aux services cantonaux pour examen préalable. Au retour de cette analyse au mois de juin, le document a été adapté puis présenté au groupe technique et au comité de pilotage pour validation dans sa nouvelle version. Les modifications apportées sont des précisions

Stationnements P+R et B+R

L'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon a été approuvée par le Canton de Vaud en février. Cette validation ouvre la voie à des subventions cantonales, pour les projets de parkings d'échange du district de Nyon respectant la stratégie cantonale en la matière. La subvention octroyée par le Canton aux communes territoriales et aux transporteurs est de 50% pour les études et la réalisation de parkings d'échange reconnus d'intérêt cantonal. L'intégration d'emplacements vélos (B+R) fait partie de ces planifications.



4640

nouveaux emplois attendus dans les zones d'activités du district planifiées dans la SRGZA



2390

places vélos validées par le Canton dans les parkings d'échange du district de Nyon



Stationnement vélos à la gare de Gland.

Participation à l'agglomération du Grand Genève

Groupement local de coopération transfrontalière

La Région de Nyon participe aux instances techniques et politiques de l'agglomération en tant que membre fondateur du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Avec ses partenaires, elle met ses ressources humaines et financières à disposition, afin de mener à bien les missions confiées au GLCT. Elle assure en outre la coordination entre les parties prenantes vaudoises du Grand Genève (Canton, communes et Région). Afin de réaliser sa mission de Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, la Région de Nyon a consacré en moyenne 3,5 ETP sur l'année 2023, répartis sur les trois pôles d'activités (Territoire, Mobilité, Environnement). Les autorités politiques de la Région de Nyon y sont représentées dans les instances de gouvernance :

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT : Frédéric Mani
- Membres de l'Assemblée du GLCT : Frédéric Mani, Christine Girod, Pierre-Alain Schmidt
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement » : Christine Girod
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité » : Gérard Produit
- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique » : Bruno Dard
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération : Pierre-Alain Schmidt

Projet d'agglomération

En 2023, la Région de Nyon a suivi, avec ses partenaires, le traitement par la Confédération du projet d'agglomération de 4^e génération. En décembre, les deux chambres du Parlement ont confirmé le cofinancement de mesures de mobilité du Grand Genève à hauteur de CHF 140 millions, dont plus de CHF 15 millions pour des projets dans le district de Nyon couvrant la période 2024-2028.

L'accord sur les prestations, qui fixe le cadre du versement de ces subventions a été rédigé par

les équipes techniques de la Confédération et du Grand Genève. Ce document sera signé début 2024 et constituera le délai initial de réalisation des mesures pour les maîtres d'ouvrage.

En outre, les travaux d'élaboration du projet d'agglomération de 5^e génération ont démarré en 2023. De nombreux échanges avec le Canton et les communes maîtres d'ouvrage ont permis d'identifier une première liste de mesures candidates à une subvention fédérale.

Vision territoriale transfrontalière

En 2023, la Région de Nyon a poursuivi le pilotage et le suivi des études visant à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève. Ce document fixera les orientations pour réussir la transition écologique du Grand Genève et servira de volet stratégique pour les prochaines générations de projets d'agglomération (PA5, PA6 et PA7). La Région de Nyon y participe et cofinance les études de mobilité et d'aménagement. Elle pilote en outre une étude de planification territoriale à l'échelle du Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération Jura (PACA Jura), comprenant l'ensemble du district de Nyon, le nord du canton de Genève et l'est du Pays de Gex.

Deux séries d'ateliers ont été organisés en janvier et en septembre réunissant élus du territoire, techniciens et mandataires pour débattre du développement souhaité pour le Grand Genève. Le contenu de ces échanges sera intégré à la Vision territoriale transfrontalière finalisée et validée en 2024.

→ grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/



Signature de la charte « Grand Genève en transition » par les partenaires du Grand Genève.

Grand Genève en transition

Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, les huit membres du GLCT Grand Genève ont signé le 26 janvier 2023, la Charte « Grand Genève en transition ». Par cette signature, les partenaires du Grand Genève se sont engagés sur 10 objectifs en faveur de la transition écologique, allant de la neutralité carbone à l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, en passant par la préservation des sols et de la ressource en eau. La mise en œuvre de ces objectifs passera à la fois par un plan d'actions, en cours d'élaboration, et par l'établissement de la Vision territoriale transfrontalière (voir ci-dessus).

→ regiondenyon.ch/charte-grand-geneve-en-transition/

Mesures environnementales

Parallèlement aux démarches de transition écologique, la Région de Nyon a contribué à des actions ponctuelles en faveur de l'environnement pilotées par le Grand Genève. Dans le cadre de la 4^e édition de *La Nuit est belle*, le 22 septembre 2023, 184 communes sur les 209 du Grand Genève (dont 29 dans le district de Nyon) n'ont pas allumé leur éclairage public pour sensibiliser aux problèmes causés par la pollution lumineuse (cf. chapitre « Environnement »).

Mesures de mobilité

Au fil des quatre générations de projets d'agglomération, les communes et cantons partenaires du Grand Genève alimentent une liste d'infrastructures de mobilité en vue de solliciter un cofinancement fédéral pour chacun des projets. Depuis 2012, pas moins de 51 mesures localisées dans le district de Nyon (y compris celles du PA4) ont été validées par l'Office fédéral du développement territorial et peuvent ainsi bénéficier d'un cofinancement de la Confédération. Elles représentent près de CHF 100 millions de contributions fédérales pour améliorer la mobilité dans le district. En tant que Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, la Région de Nyon assure une coordination générale des mesures. Elle accompagne les différents maîtres d'ouvrage pour les études et la réalisation de leurs projets, ainsi que dans la constitution des dossiers de demandes de cofinancements cantonaux et fédéraux. Durant l'année écoulée, ces chantiers ont concerné l'adaptation de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics et la réalisation d'une liaison modes actifs entre Vich et Begnins (cf. chapitre « Mobilité »).

Mesures d'urbanisation

La Région de Nyon est chargée, avec les neuf communes concernées, du monitoring annuel de l'urbanisation du périmètre compact d'agglomération, soit l'espace urbanisé autour des gares de Coppet, Nyon, Gland et Rolle. Cela a pour but de vérifier la conformité des planifications communales avec les objectifs du Plan directeur cantonal, afin de garantir une urbanisation vers l'intérieur et d'éviter le mitage des espaces naturels et agricoles.

Audit de la Cour des comptes sur les mesures de report modal dans le district de Nyon

En 2023, les Cours des comptes des Cantons de Vaud et Genève ainsi que la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé un audit commun sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du Léman Express. Côté vaudois, l'étude a porté plus largement sur la mise en œuvre de mesures en faveur du report modal autour des gares de Coppet et Nyon. La Région de Nyon a collaboré avec la Cour des Comptes du Canton de Vaud pour faciliter la réalisation de cet audit.

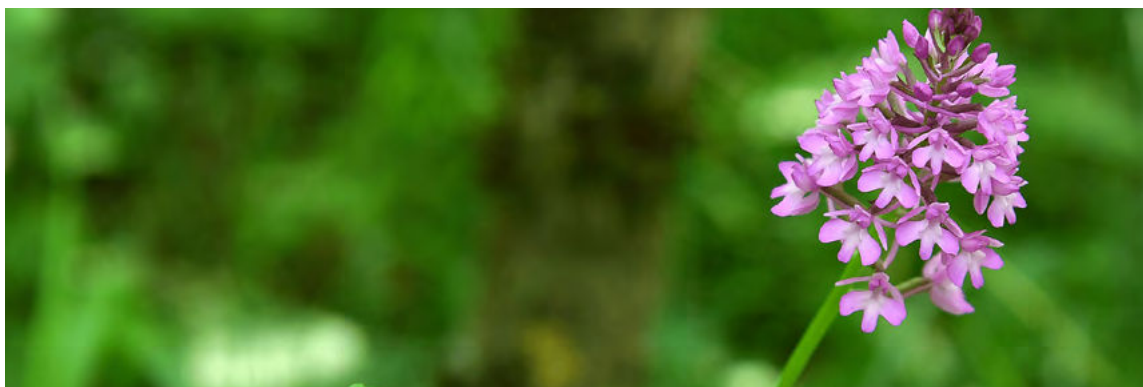
Dans son rapport, la Cour constate d'importants retards dans la mise en œuvre des mesures, dont la majorité ont été inscrites dans les différentes générations de projets d'agglomération. La Région souscrit de manière générale aux principaux constats du rapport d'audit et partage l'objectif d'une amélioration des mesures de report modal. Elle accompagne ses communes membres dans cette tâche. Toutefois, la Région a exprimé son regret que les recommandations formulées ne tiennent pas suffisamment compte des rôles et compétences des différentes instances impliquées dans la politique des agglomérations, raison pour laquelle elle a refusé trois des quatre recommandations qui lui étaient adressées.



CHF 97 mio

de cofinancements fédéraux accordés au bénéfice de la mobilité dans le district de Nyon entre 2012 et 2023

Environnement



Référent au Comité de direction

Bruno Dard

Responsable politique de l'Environnement

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Aurélie Stamm (jusqu'à fin août 2023)

↳ Emilie Staub (depuis décembre 2023)

Biodiversité

Programme pour la biodiversité

L'année 2023 a permis le déploiement du nouveau programme en faveur de la biodiversité de la Région de Nyon et d'en préciser les dispositions relatives à sa mise en œuvre. Doté d'un montant de CHF 250'000 répartis sur 5 ans (préavis 18-2022), la démarche vise à accompagner les communes dans la réalisation d'actions concrètes en faveur de la biodiversité sur leur territoire. Dans ce cadre, la Région a validé un soutien de CHF 11'335 à la restauration de l'étang de la Givrine, lieu central pour la reproduction des batraciens. Ce montant correspond à 50% de la charge communale de Givrins pour traiter les sédiments pollués et permettre la restauration du site. La mise en œuvre du projet est prévue pour 2024, la subvention demeurant réservée.

Soutiens ponctuels à la transition écologique

En 2023, la Région de Nyon a lancé les soutiens ponctuels à la transition écologique, destinés aux communes, associations et particuliers. Ces

aides ponctuelles sont de maximum CHF 5000 et peuvent concerner diverses thématiques, telles que l'économie circulaire, la sobriété, les énergies renouvelables ou encore la sensibilisation. Ils complètent l'accompagnement technique et financier déjà proposé dans le cadre du programme pour la biodiversité. Les projets suivants ont bénéficié d'un soutien :

- Atelier de réparation l'Ecrou : CHF 5000
- Au potager de Rolle : CHF 3000
- Association Avaud : CHF 3000
- The Lost Food Projet : CHF 200

→ regiondenyon.ch/soutiens-environnement

Soutiens agroécologiques

Les réseaux agroécologiques sont des projets portés par des agricultrices et agriculteurs permettant de réaliser de manière coordonnée des mesures de maintien et de développement de la biodiversité. En 2023, le réseau agroécologique ECO Terre Sainte a vu un renouvellement du soutien financier de la Région pour la troisième phase de son projet grâce à l'approbation du préavis 27-2023-DISREN par le Conseil intercommunal. La phase III d'actions du réseau ECO Terre Sainte a débuté et prévoit notamment la plantation de 2500 arbustes indigènes, 40 arbres, 20 noyers et châtaigniers et 900 fruitiers haute-tige. Les associations constituées



CHF 250'000

consacrés par la Région de Nyon au Programme pour la biodiversité

dans le cadre de ces projets sont accompagnées par un(e) biologiste responsable de la qualité des mesures et de leur mise en œuvre.

Lutte contre la pollution lumineuse

La Nuit est belle

Au total 29 communes membres de la Région de Nyon ont participé à la 4^e édition de *La Nuit est belle* et n'ont pas allumé leur éclairage public dans la nuit du 22 au 23 septembre. A l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise, 184 sur les 209 communes du Grand Genève ont participé à l'événement pour sensibiliser les pouvoirs publics, la population, les entreprises et les collectivités aux impacts de la pollution lumineuse. Les trois animations nocturnes organisées à Nyon ont connu un grand succès et réuni plusieurs centaines de personnes. En raison de la météo défavorable, certaines actions prévues initialement à Nyon et dans d'autres communes n'ont pas pu avoir lieu.

La thématique de cette édition a placé l'humain au centre de l'attention, en s'intéressant aux effets de la lumière nocturne sur la santé et à la sécurité sur les routes.

Au-delà de l'événement, de plus en plus de communes ont adopté des extinctions pérennes de leur éclairage public tout au long de l'année, dans une optique de sobriété énergétique et pour favoriser la vie nocturne de la faune.

→ regiondenyon.ch/environnement/biodiversite/

Préservation des sites et sensibilisation

Bois de Chênes

La Région de Nyon a pris part au printemps 2023 à une séance de la Commission d'accueil et d'information du public du Bois de Chênes. Une deuxième séance a eu lieu en automne, sans représentant de la Région dû à la vacance du poste en interne. La commission a notamment organisé des activités pour la Fête de la nature ainsi que pour *La Nuit est belle*, deux rendez-vous qui ont permis de rassembler la population sur le site.

Rencontres régionales sur la transition écologique

La Région de Nyon organise des rencontres régulières avec les communes sous la forme de petits-déjeuners où sont décryptés et débattus des enjeux environnementaux. Trois réunions ont eu lieu en 2023 et ont rassemblé 33 communes au total. A cette occasion, les

thématiques en lien avec l'autonomie énergétique, la gestion du bois et les ressources en eau ont été abordées, avec la contribution active de spécialistes et représentants communaux apportant leur expérience en la matière.

Dans ce cadre, la Région a réitéré son partenariat avec l'association The Lost Food Project qui redistribue les invendus comestibles de grands magasins pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Une rencontre a également été organisée en octobre à la Ferme du Bois de Chênes en présence du Canton de Vaud, afin de permettre aux élus et élus de partager leur expérience en lien avec le Plan énergie et climat communal (PECC).



Petit-déjeuner de l'environnement autour de l'autonomie énergétique.



Rencontre sur le PECC au Bois de Chênes, en présence de Bruno Dard, responsable politique de l'Environnement.

Transition écologique

En mai, la Région de Nyon a participé aux Assises européennes de la transition énergétique (AETE) qui ont eu lieu à Bordeaux. L'édition 2023 était la dernière coorganisée par le Grand Genève.

Grand Genève en transition

Le Programme d'actions concerté pour la transition écologique du Grand Genève (PACTE) est arrivé à son terme durant l'année, ouvrant la voie à plusieurs bilans en cours d'élaboration et phases d'actions à venir. Le bilan du programme d'action pour la qualité de l'air Pact'Air a débuté en octobre, tandis que le plan d'actions économie circulaire du Pact'Matière a été finalisé en décembre.

En juin, un rapport sur l'alimentation et l'agriculture dans le Grand Genève a été publié. Il s'agit d'une étude prospective à laquelle participe la Région, visant à proposer des recommandations pour une alimentation et une agriculture résilientes et durables. Les 3 axes suivants sont ressortis comme stratégiques :

- agir sur l'alimentation y compris sur le gaspillage alimentaire
- agir sur le territoire et les filières de proximité
- soutenir la production agricole et son adaptation

Infrastructure écologique

La Région de Nyon participe depuis plusieurs années aux discussions et projets liés à l'infrastructure écologique. Ce concept décrit de manière précise comment s'organise la vie sauvage sur le territoire en termes de continuité écologique, entre les lieux de vie et de reproduction et les couloirs de déplacements. La Région de Nyon collabore sur ce sujet à l'échelle du Grand Genève avec le Pôle métropolitain du genevois français et l'Etat de Genève.

Dans une perspective de donner aux pouvoirs

publics un outil d'aide à la décision pour faciliter l'intégration de la nature dans les projets de construction, une série de cartes ont été réalisées en collaboration avec l'Université de Genève (UNIGE). Celles-ci représentent les zones sensibles et stratégiques pour le maintien de la biodiversité dans un contexte d'urbanisation.

Forum de l'économie circulaire transfrontalier

En novembre s'est tenu à Thonon-les-Bains le 2^e Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT), organisé par l'Agence Economique du Chablais (FR), en collaboration avec les Cantons de Vaud et Genève, ainsi que la Région de Nyon. L'événement a accueilli 410 personnes dans une optique de valorisation des démarches existantes, partages d'expériences et bonnes pratiques. A cette occasion, Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie à la Région a participé à une table-ronde aux côtés des représentants politiques du Canton de Genève et des partenaires français.



Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie à la Région de Nyon au Forum de l'économie circulaire transfrontalier.



60 personnes

dont 33 communes
représentées aux petits-
déjeuners environnement



La Région de Nyon participe à des mesures de sensibilisation de sites particuliers tels que le Bois de Chênes.

Economie



Référents au Comité de direction

Olivier Riesen

Responsable politique de l'Economie
(depuis juin 2023)

Pierre Wahlen

Responsable politique de l'Economie
(jusqu'à fin mai 2023)

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Alexis Lacroix
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Alicia de la Rosa (jusqu'à fin septembre 2023)

Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres le répertoire des entreprises, une base de données centralisée. Elle offre ainsi un service aux communes, tenues par le Canton d'établir une telle liste des sociétés de leur territoire.

En 2023, un peu moins de 50% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (légère baisse depuis 2022). Au total, 745 fiches d'entreprises ont été actualisées, dont 260 ont vu leur statut modifié (radiation, transfert, inactivation) et 406 sont des entreprises nouvellement inscrites. En moyenne, 5724 entreprises ont été affichées en 2023 sur le site internet de la Région de Nyon.

Le préavis 28-2023 proposant un crédit pour la mise en place d'un registre régional des entreprises a été rejeté par le Conseil intercommunal dans sa séance d'octobre, malgré une acceptation à la majorité des voix (sans majorité absolue du total des communes représentées). Le but du projet était de faciliter la gestion au niveau communal, répondre aux exigences de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et tenir à jour le registre cantonal de manière automatique, le tout au bénéfice des entreprises. Dans le cadre de ce projet, la Région de Nyon a mené un travail important avec le Canton afin de trouver la meilleure solution technique pour

Entreprises

La Région de Nyon a entretenu en 2023 son réseau de contacts auprès des acteurs économiques du district, créant ou consolidant les liens entre les représentants des services publics et privés, les sociétés et autres acteurs économiques. Elle a poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux. Au total, la Région a rencontré 72 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique.



72

entreprises contactées dans le cadre de la politique de développement économique



CHF 50'000

de fonds à l'innovation récompensant chaque année des entreprises du district

tous les partenaires (communes, entreprises, Région), notamment grâce à la création d'une passerelle bidirectionnelle entre le registre cantonal et le registre régional des entreprises.

→ regiondenyon.ch/repertoire-entreprises

Développement économique

La Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies dans la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique. Elle est l'entité chargée d'orienter les demandeurs de financement LADE dans le district. A cet effet, elle a préavisé l'octroi d'une enveloppe globale de plus de CHF 5,2 millions par le Canton. La Région renseigne les parties intéressées, notamment sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'entreprise, le réseautage ou encore les entreprises formatrices. Plus de 70 entreprises l'ont contactée et ont obtenu un traitement de leur dossier en 2023.

→ regiondenyon.ch/economie/entreprises

Locaux et terrains

Les demandes de recherche de locaux reçues ont un peu diminué par rapport à l'année précédente : 22 demandes contre 31 en 2022. Ainsi, 32 objets immobiliers ont été proposés à un total de 9 demandeurs. Les requêtes de terrains ont légèrement baissé également : 10 sollicitations ont été enregistrées en 2023, contre 12 en 2022. Trois parcelles ont pu être proposées à deux des demandeurs. Seules les demandes d'entreprises dont les activités entrent dans la stratégie régionale déclenchent le protocole de recherche (deux demandes n'entraient pas dans ces critères).

Prix à l'innovation

Pour la 10^e édition du Prix à l'innovation de la Région de Nyon, 16 porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature (contre 5 en 2022). La remise s'est déroulée à Rolle au mois de mars, lors du Forum de l'économie de la Côte (FELC). Les lauréats ont bénéficié de retombées médiatiques positives. Financé à 50% par le Canton, le prix a été décerné à deux entreprises qui ont mis en place des services dans le respect de l'environnement :

- Le jury a octroyé CHF 25'000 à l'entreprise EEat basée à Nyon, pour son système révolutionnant la gestion des normes d'hygiène alimentaire dans les métiers de bouche. EEat associe des capteurs connectés et une



Le Prix à l'innovation 2023 est remis à deux entreprises lors du FELC.

application mobile pour simplifier et automatiser la gestion des autocontrôles HACCP (Hazard analysis critical control point).

- Un montant de CHF 25'000 a également été attribué à e-Durable, installée à Gland. La société a été primée pour son dispositif Recycled Cloud et sa vision engagée. Elle conseille et guide ses clients vers l'achat de produits plus responsables en réfléchissant sur les besoins de stockage ou l'état du matériel, en vue de prolonger sa durée d'utilisation avant tout nouvel achat.

Soutiens ponctuels aux entreprises

En 2023, la Région a déployé une nouvelle prestation aux entreprises sous forme de soutiens ponctuels. Une enveloppe annuelle de CHF 30'000 est allouée avec un apport maximal de CHF 5000 par demandeur. Cette mesure issue du fonds régional à l'innovation est financée à 50% par le Canton pour les années 2023 et 2024. Quelque 20 dossiers ont été déposés par des entreprises créant ou développant des activités nouvelles ou des nouveaux marchés dans les communes membres. Parmi ceux-ci, seuls deux projets d'entreprises étaient éligibles au soutien.

Plans de mobilité interentreprises

Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) vise à développer des solutions durables sur les sites d'entreprises de la région et à mesurer l'évolution des comportements pendulaires. En 2023, la Région de Nyon a poursuivi son programme dans les zones d'intérêt, en partenariat avec les huit communes accueillant la majorité des entreprises du district : Nyon, Gland, Eysins, Rolle, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis et Mies.

Les communes, ainsi que le Canton et les transporteurs ont soutenu ce programme dans le cadre du préavis 17-2022, couvrant jusqu'à fin 2023 la promotion de la mobilité pour favoriser le report modal (cf. « Marketing thématique » dans les pages « Communication »). Les conditions-cadres ont été réunies pour poursuivre le programme jusqu'en 2026 via le nouveau préavis 33-2023.

Durant l'année écoulée, 48 entreprises ont participé aux séances du Comité des répondants mobilité (COREM) et/ou à des séances individuelles pour partager leurs expériences en matière de gestion de la mobilité. La Région a accompagné les collaboratrices et collaborateurs des entreprises dans leurs choix de mobilité via son service Guichet Mobile. Elle a notamment fourni des newsletters prêtes à être diffusées à l'interne par les employeurs et a tenu des stands dans deux sites d'entreprises (Terre Bonne à Eysins et A-One à Rolle) qui ont permis des échanges de qualité sur la mobilité du district avec les collaborateurs. Durant l'année, un suivi a été assuré pour répondre aux principales remarques et attentes formulées par les parties prenantes lors des différentes séances.

Du 1^{er} juin au 31 juillet, la Région de Nyon a mené son enquête mobilité bisannuelle dans les entreprises participant au programme PMiE dans les diverses zones d'intérêt.

Au total 1459 pendulaires ont répondu au questionnaire (contre 1000 en 2021), soit un taux de participation de 21%.

Formation professionnelle

La Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2023, 51 apprentis du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente 8 groupes

pour 5 branches scolaires (mathématiques, allemand, anglais, économie et électricité).

La Région de Nyon a également participé à un événement organisé par l'établissement secondaire de Nyon-Marens dont le thème était la présentation des métiers et l'organisation d'entretiens d'embauche fictifs, afin de permettre aux élèves de s'entraîner et s'améliorer dans cet exercice.

Elle a de plus coorganisé avec la Direction générale de l'enseignement post obligatoire (DGEP) la rencontre cantonale de la formation professionnelle Nyon et région qui a eu lieu le 5 décembre à l'École Professionnelle Commerciale de Nyon.

Ressources régionales

Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois

L'année 2023 a permis de poursuivre la mise en œuvre du Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois. Le projet est porté par l'Association PDRA Ouest Vaudois avec l'appui de la Région de Nyon et ses partenaires, notamment l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et le Parc naturel régional Jura vaudois.

Le PDRA Ouest vaudois doit permettre de développer les capacités de production et de transformation des produits alimentaires issus d'un mode de production durable et d'améliorer leur valeur ajoutée. Il vise également à développer et promouvoir des produits agritouristiques intégrant et valorisant les produits alimentaires du district.

Parmi les dossiers majeurs liés au PDRA, le projet de Maison des vins de la Côte à Mont-sur-Rolle est soutenu financièrement par la Région



La Région de Nyon déploie ses plans de mobilité interentreprises dans divers sites, comme ici au *Business park* de Terre Bonne, à Eysins.

de Nyon au titre du DISREN et du Fonds régional d'équipement touristique (FRET) et a fait l'objet d'avancées majeures. Le chantier a ainsi été lancé en avril 2023 et s'est poursuivi conformément au calendrier.

Filière bois

La Région de Nyon héberge la Plateforme vaudoise du bois, à laquelle elle participe avec six autres partenaires (organismes régionaux et organisations professionnelles) pour promouvoir la filière courte du bois. Cette activité est soutenue financièrement par l'Etat de Vaud.

→ bois-durable.ch

Soutien aux entreprises

Les entreprises labellisées « Bois suisse » sont bien réparties sur le territoire vaudois et contribuent à la mise en œuvre de bois en filière courte. Au printemps, la Plateforme vaudoise du bois a compilé une brochure listant ces entreprises qui s'engagent pour la filière courte du bois, en se référant au site central national holz-bois-legno.ch.

La Plateforme vaudoise du bois finance la première année de labellisation « Bois suisse » pour les entreprises localisées dans une région partenaire. En 2023, cinq entreprises ont pu bénéficier de ce soutien : KE Menuiserie (Method), Esto-Dip SA (Yverdon-les-Bains), Jan Reymond (Romainmôtier), Menuiserie Mayland (Ste-Croix), Planches du Nozon (Romainmôtier).

Durant l'année, deux mandats d'accompagnement ont été offerts à des entreprises, l'un pour une évaluation en vue d'un repositionnement et le deuxième pour un projet d'innovation.

Dans le cadre du Prix Innovation Bois BIO TOP, la Plateforme vaudoise du bois a remis une récompense dans la catégorie « filière courte forêt-bois ». La manifestation, organisée par Lignum Vaud et la BFH ABGC, s'est déroulée en septembre au Casino de Montbenon à Lausanne.

La Plateforme vaudoise a réalisé un sondage auprès des membres de la coopérative Boi-pac pour évaluer la volonté de repositionner la structure. A l'issue de l'enquête, le Conseil d'administration a déposé un préavis pour une étude sur l'utilité de places de stockage décentralisées, accepté par à l'assemblée générale.

En fin d'année, la Plateforme vaudoise du bois a organisé un atelier de travail sur la collaboration entre architectes et ingénieurs bois. Ces professionnels sont appelés à collaborer étroitement sur des projets d'ouvrages en bois, toujours plus vastes et ambitieux.

Assistance aux maîtres de l'ouvrage

Trois maîtres de l'ouvrage ont pu bénéficier en 2023 de conseils techniques offerts par la Plateforme vaudoise du bois et promulgués par le Centre dendrotechnique (Cedotec, qui gère l'office romand de Lignum) : l'APEC pour la construction d'une nouvelle STEP intercommunale à Gland, la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Bercher.

Le Label « Bois suisse » a été remis à la Commune de Genolier qui a réalisé son nouveau bâtiment abritant le chauffage à distance avec du bois suisse dont les trois quarts sont issus des forêts de la commune.

En vue de promouvoir ses activités, la Plateforme et ses partenaires professionnels étaient présents avec un stand à l'occasion de la journée des communes vaudoises de l'UCV qui s'est tenue en juin à Montanaire.



72% des forêts du district de Nyon sont propriétés de communes.

**PLATEFORME
VAUDOISE DU BOIS**

Filière durable 100% régionale

La Plateforme vaudoise du bois associe sept partenaires, dont la Région de Nyon.

Sensibilisation du grand public et mise en réseau

Au mois de mars s'est tenue la conférence de la filière en présence des partenaires de la plateforme et d'un public intéressé par la thématique de la gestion et de l'exploitation forestière, premier maillon de la filière courte du bois.

Début septembre, la Plateforme a organisé pour la troisième fois des journées de découverte des métiers de la filière forêt-bois : 12 classes du 2^e cycle primaire ont profité d'animations proposées par des professionnels de la filière, ainsi que de jeux de piste installés au Parc Aventure du Signal de Bougy. L'Etat de Vaud a présenté les métiers dans le cadre de la gestion de la forêt, alors que la Fédération vaudoise des entrepreneurs et l'Ecole de la construction ont promu les professions de la mise en œuvre du bois (charpentier, menuisier, ébéniste). Une journée grand public a permis de sensibiliser une centaine de personnes à ces thématiques. De plus, les jeux de piste sur les métiers de la filière forêt-bois sont maintenant disponibles sous forme électronique dans le cadre des sentiers NatuRando proposés par la Chambre des bois de l'Ouest vaudois.

Un soutien a également été apporté à La Garenne pour l'organisation en septembre des journées portes ouvertes des Rencontres romandes du bois. Une visite du bâtiment et de la passerelle réalisés en bois en filière courte a eu lieu.



Passerelle à la Garenne labellisée « Bois suisse ».

Pôle bois régional à La Rippe

Le développement d'un pôle bois régional à La Rippe figure parmi les projets phares de la législature 2021-2026 de la Région de Nyon. Mené en partenariat public-privé, il vise à favoriser les circuits de proximité pour toutes ses activités et à minimiser les coûts financiers et environnementaux liés au transport, tout en garantissant des emplois et la création de valeur ajoutée régionale. Le Pôle Bois La Rippe figure en tant que zone d'activité régionale exceptionnelle (ZAR) dans la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) coordonnée par la Région de Nyon. En milieu d'année, les démarches pour la légalisation du foncier en vue de son implantation ont été entamées et l'examen préliminaire du plan d'affectation Pôle Bois La Rippe a été effectué.

Aménagement du territoire et économie circulaire

D'autres projets liés à l'aménagement du territoire sont soutenus par la Plateforme qui encourage de façon générale le maintien et la création de zones dédiées aux entreprises de la filière bois sur l'ensemble du territoire cantonal.

La thématique de l'économie circulaire est un sujet d'actualité dans le domaine de l'industrie et de la construction. La filière bois et la construction bois sont exemplaires en ce qui concerne l'utilisation des ressources et appliquent le principe d'économie circulaire et celui d'utilisation du bois en cascade tout au long de la filière. Ces aspects ont été abordés par la Région de Nyon notamment à l'occasion du Forum de l'économie circulaire transfrontalier (FECT) auquel elle a participé en novembre à Thonon-les-Bains (cf. « Environnement »).



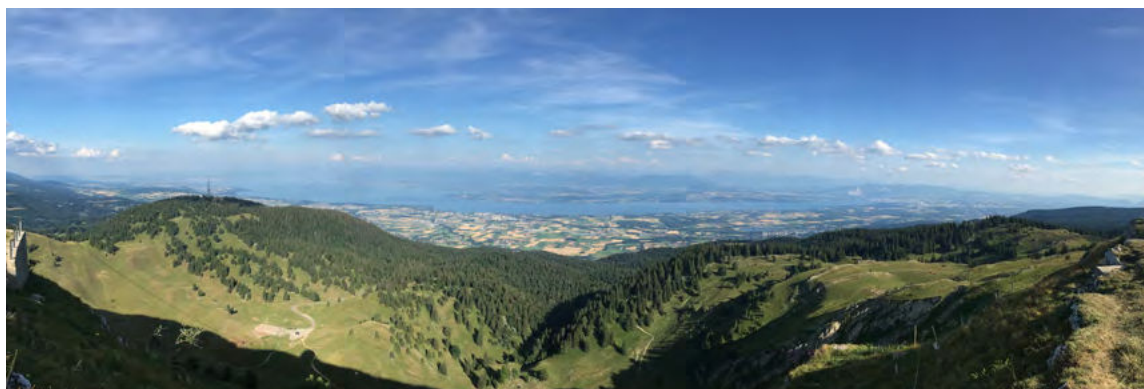
400

visiteurs sensibilisés lors des animations de la Plateforme vaudoise du bois.



Thématique de la gestion et de l'exploitation forestière abordée à la Conférence de la filière bois-forêt.

Tourisme



Référent au Comité de direction

Stéphane Jayet

Responsable politique du Tourisme

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Alexis Lacroix

Tourisme de nature

La Région de Nyon conduit le second programme régional de développement touristique de nature portant sur la période 2022-2027. Il associe onze communes du Jura et du Pied du Jura, la Cie du NStCM, Nyon Région Tourisme et le Parc naturel régional Jura vaudois. Le programme encourage de nouveaux projets touristiques en lien avec les sports de nature (hiver/été), la valorisation de l'environnement, la découverte du patrimoine et des productions régionales.

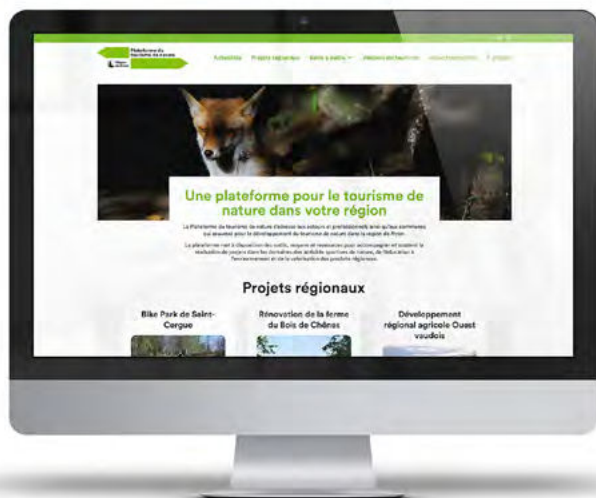
Plateforme du tourisme de nature

Dans le cadre du programme Tourisme de nature 2022-2027, la Région dispose d'un soutien de la Confédération à hauteur de CHF 150'000 à travers le dispositif Innoutour, mis en œuvre par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour encourager l'innovation, la professionnalisation et la coopération dans le secteur du tourisme.

Le soutien fédéral a permis en 2023 la conception et le lancement de la plateforme tourismedenature.ch, ainsi que l'élaboration d'une charte graphique dédiée au programme. Le nouveau site internet à usage professionnel s'adresse avant tout aux communes ainsi qu'aux professionnels et acteurs du tourisme régionaux: hébergeurs, offices du tourisme, prestataires d'activités, gestionnaires de sites et d'équipements touristiques, etc. Il met à disposition des acteurs concernés différentes ressources, tels que documents et études, données statistiques, outils d'aide au montage de projet, formations, cartographie, etc. → tourismedenature.ch

Promotion touristique

La mise en oeuvre du contrat de prestations touristiques 2022-2026 conclu avec l'office régional du tourisme Nyon Région Tourisme (NRT) s'est poursuivi en 2023. NRT assure le marketing touristique, l'accueil et l'information aux hôtes, et commercialise des produits touristiques régionaux.



Le site tourismedenature.ch mis en ligne en octobre 2023.

Formation des acteurs du tourisme

La Région de Nyon a initié en 2023 la mise en place de formations à destination des professionnels du tourisme dans le district. La formation continue est un levier pour développer les compétences du personnel et permettre aux entités de faire face aux changements réguliers que connaît ce secteur, notamment l'évolution des technologies de l'information et de la communication, la prise en compte du développement durable, les nouvelles attentes des clientèles, etc.

Trois formations d'une durée de 4h chacune ont pu être organisées par la Région de Nyon en 2023 réunissant au total 39 personnes représentant les principales institutions et organisations touristiques dans le district. Des sujets tels que les outils numériques, l'expérience visiteur ou encore l'accessibilité des personnes en situation de handicap ont pu être abordés dans une dynamique collaborative entre les participants.

Développement d'itinéraires pédestres et VTT

La Région de Nyon a relancé le projet d'itinéraire pédestre thématique reliant les communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod et Saint-George, visant à proposer une nouvelle offre touristique et de loisirs au Pied du Jura tout en valorisant le patrimoine des villages concernés.

L'accompagnement de projets d'itinéraires VTT dans le Jura s'est poursuivi avec la participation de la Région à un groupe de travail associant les régions de l'ouest vaudois pour permettre la labellisation de nouveaux itinéraires VTT en concertation avec les autorités cantonales.

La Région de Nyon a en outre soutenu financièrement l'installation par la Commune de Saint-George d'un dispositif de location de VTT électriques, à proximité immédiate du nouveau point d'information touristique.

Village de Saint-Cergue

La Région a accompagné la Commune de Saint-Cergue dans la mise en place d'un mandat stratégique pour définir les conditions du développement et de la diversification touristique de la station à l'horizon 2030. L'étude prévoit en particulier la définition d'une gouvernance, d'une stratégie et d'un plan d'actions orientés



autour d'un tourisme quatre saisons. L'étude doit aider à fixer les investissements prioritaires, à attirer des prospects et à lever des fonds pour la réalisation des projets qui seront définis comme prioritaires pour l'avenir touristique de la station.

Mobilité touristique

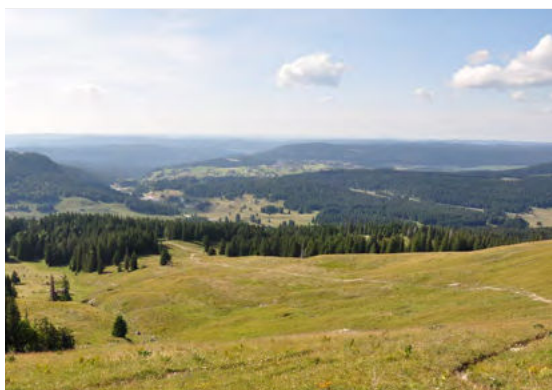
En juin, la Région de Nyon a lancé la carte Explore en collaboration avec Nyon Région Tourisme. Elle est offerte aux visiteurs à partir d'une nuit passée dans un hébergement marchand de la région (hôtel, auberge de jeunesse, Bed & Breakfast), et leur permet de voyager en bus ou en train 2^e classe dans l'ensemble des zones tarifaires Mobilis du district de Nyon. Remise sous la forme d'un e-mail contenant un QR-code faisant office de titre de transport, elle encourage les visiteurs à découvrir la région tout en réduisant l'impact environnemental de leurs déplacements. Les visiteurs dotés de la carte Explore bénéficient par ailleurs de rabais et d'offres exclusives auprès de prestataires de loisirs.

→ carte-explore.ch



5913

bénéficiaires de la carte Explore entre juin et décembre 2023



Itinéraire de randonnée au Pied du Jura.

Taxe de séjour

Dans la continuité de 2022, la fréquentation des hébergements a poursuivi sa progression en 2023. Conformément au règlement, la Région de Nyon a géré les recettes de la taxe de séjour et de celle sur les résidences secondaires. Au cours de l'année, elle a comptabilisé CHF 854'376 de recettes portant sur l'année 2022, en partie reversées à l'office du tourisme (NRT), qui a reçu CHF 427'188. Le solde de CHF 427'188 a alimenté le Fonds régional d'équipement touristique (FRET).

Fonds régional d'équipement touristique (FRET)

Soutiens FRET préavisés favorablement en 2023

| Bénéficiaire | Objet | CHF |
|----------------------------------|--|----------------|
| Club Alpin Suisse | Rénovation de la cabane du Carroz | 20'000 |
| Association de la Désalpe | Organisation de la Désalpe 2023 | 8000 |
| Société de sauvetage de Rolle | Fête internationale de sauvetage | 12'000 |
| Ville de Nyon | Tour de Romandie féminin (dont CHF 15'000 sous forme de garantie de déficit) | 35'000 |
| Fondation de la Garenne | Réalisation d'un parcours immersif avec audioguidage (remplace un même montant accordé en 2020 pour la réalisation d'une nouvelle volière) | 45'000 |
| Communes de Marchissy et le Vaud | Réalisation d'un parcours ludo-sportif | 10'000 |
| Total | | 350'000 |

Prêt FRET préavisé favorablement en 2023

| Bénéficiaire | Objet | CHF |
|--------------|---|----------------|
| Télé-Dôle SA | Prêt pour la réalisation du bâtiment d'accueil des Dappes | 220'000 |
| Total | | 220'000 |

En complément des objets décrits dans le tableau ci-dessus, la Région soutient via le Fonds régional d'équipement touristique plusieurs institutions culturelles dans le cadre de conventions : l'Usine à Gaz, Visions du réel, le Casino Théâtre de Rolle et le far° festival des arts vivants (cf. « Culture »).

Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

En 2023, la Région de Nyon a poursuivi le processus de révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires. La démarche, menée en concertation avec les communes et les représentants des milieux du tourisme, doit permettre d'actualiser les montants de la taxe et la répartition des recettes. Le projet vise aussi à clarifier et compléter le règlement actuel tout en renforçant l'efficacité de la collecte de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires.

Les aspects techniques, juridiques et financiers du nouveau règlement ont pu être consolidés et la Région de Nyon a sollicité en fin d'année les Municipalités des 47 communes du district pour une prise de position sur le projet de nouveau règlement. Son entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2025.



La carte Explore permet de voyager librement en bus et en train dans l'ensemble des zones Mobilis du district. Des avantages sous forme de rabais sont également offerts avec la carte.

Culture



Référente au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Cintia Stucker

↳ Melina Alves (stagiaire)

- Les Hivernales, à Nyon
- Jazz au Peuple, festival de jazz, à Nyon
- Les Variations musicales, à Tannay
- La Côte Flûte festival, festival consacré à la flûte traversière, à Gland
- Festival littéraire Les Intimes et concert classique de la Pleine Lune, à Nyon, Bursins, Givrins et Saint-Cergue

Prix artistique

Le Prix artistique 2023 de la Région de Nyon a été remis à Delphine Schacher, photographe habitant à Begnins. La cérémonie s'est tenue en public en novembre au théâtre de Grand-Champ, à Gland.

→ regiondenyon.ch/prix-artistique

Arts visuels et plastiques

- Association Focale, Galerie de photographie à Nyon
- Espace Eeeeh!, espace d'art à Nyon
- Editions Ripopée, maison d'édition de livres d'artiste à Nyon

Arts vivants

- Théâtre de Grand-Champ, à Gland

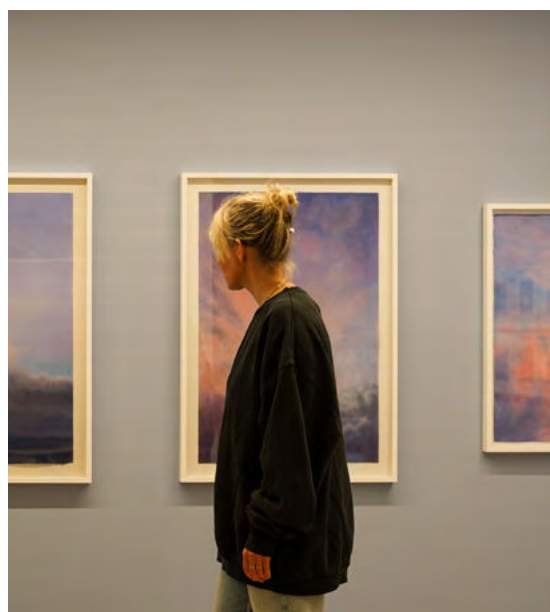
Soutien à la création et à la vie culturelle

Soutiens réguliers

Le montant alloué aux soutiens réguliers en 2023 était de CHF 90'000. Un montant de CHF 10'000 a été remis à la lauréate du Prix artistique et CHF 80'000 ont été attribués au travers de 13 soutiens.

Musique

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly
- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon



Journée des Arts, Association DAP, à Nyon.

Soutiens ponctuels

La Région de Nyon a reçu 49 demandes de soutiens culturels ponctuels durant l'année 2023. Elle a attribué un montant total de CHF 60'000 aux 32 projets retenus.

Musique

- Soirée d'inauguration de la 50^e Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois, à Gland
- Saison de concerts, Association Osmosis à Genolier, Arzier-Le Muids et Luins
- Soirée « 50 ans de musiques actuelles », association Fête de la Musique, à Nyon
- Enregistrement de l'album d'Achtung Bashung, d'Arzier-Le Muids
- Concerts annuels du Chœur Cantabile, à Coppet, Crassier et Morges
- Enregistrement de l'album « Birthing of the Cackling Mouche », Bloodorama, de Duillier
- Enregistrement du troisième album du groupe Conjonctive, de Nyon
- Organisation de concerts, association Kinch, à Nyon
- Concerts d'automne, Orchestre da Capo, à Nyon et Rolle
- Enregistrement de l'album de Kind & Kinky Zoo, de Nyon
- Enregistrement EP « Run to the Sun » de l'artiste Chelan, association Straircase Circle, de Nyon
- « La Foire aux enfants », création pour les 75 ans de l'Ecole de Musique de Nyon, à Nyon



Le Prix artistique 2023 de la Région de Nyon a été remis par Valérie Jeanrenaud à Delphine Schacher, photographe.

Arts vivants

- « Casanova », Association Château en Scène, à Coppet
- « Culture Trip », Association Côte à Côte, à Nyon, Gland et Rolle
- « Laisse Germaine ! », Association Coppéra pour tous, à Coppet
- Association *la FC*, à Nyon et Rolle
- « Illusions », Collectif Berzek, à Rolle
- « Le Club du Homard », Cie Pied de Biche, à Rolle
- « Neil », reprise, Collectif Berzek, à Nyon
- « La Pomme empoisonnée », Cie Rupille 7, à Gland



Les Lauréats des Prix artistiques 2023 de la Région de Nyon et de la Ville de Nyon avec les responsables politiques, lors de la cérémonie officielle, qui s'est déroulée au Théâtre de Grand-Champ à Gland.

- Association la FC, ateliers, à Gland et Rolle

Arts visuels et plastiques

- « Tabula Rasa », Association Wake Up ! Films Production, à Nyon
- Journée des Arts, Association DAP, à Nyon
- Cycle de projections pour les écoles, Association Cinéculture, à Nyon
- La Petite Lanterne, association La Lanterne magique, à Nyon
- « Nom de Dieu ! », Pretty Good Films, à Nyon

Pluridisciplinaire

- « Care-o-logie », KitchenSprosser, à Nyon
- « Le Bureau des questions importantes », Association LeTandem, à Nyon
- Association Novio Radio, Aide au démarrage de Novio Radio, à Nyon
- Festival de la Harpe, à Rolle
- La Terrasse des Tilleuls, à Rolle
- « L'Elastique citrique, le rêve avant tout », Fabienne Clément et Raphaëlle Jeanmonod, de Begnins et Nyon
- « Histoires Rock à Nyon », association Rock à Nyon, à Trélex
- « Transmission d'une école de cirque : la Piste familiale. Rencontre avec l'Elastique citrique », Association Ici Bazar, à Gland
- « Gueule de poète », association des amis

de Mlle F., à Crassier puis tournée en Suisse romande

- « Kermesse », Association MUD, à Nyon

Conventions pluriannuelles

La Région de Nyon a signé au mois de mars 2023 une nouvelle convention quadriennale la liant à la Fondation far°, conjointement avec la Ville de Nyon et le Canton de Vaud. L'apport de la Région pour les années 2023-2026 s'élève à CHF 330'000 dont CHF 80'000 via le fonds régional à l'équipement touristique (FRET), conformément au préavis 19-2022 adopté par le Conseil intercommunal en décembre 2022.

En décembre 2023, le Conseil intercommunal a adopté le préavis 31-2023, validant le renouvellement du soutien de la Région de Nyon à Visions du Réel, à hauteur de CHF 200'000 pour la période 2024-2027, complétant les montants engagés par la Ville de Nyon et par le Canton de Vaud.

Le montant destiné aux quatre conventions partenariales en 2023 était de CHF 290'000, dont CHF 110'000 provenant du FRET.



Signature de la convention quadripartite avec la Fondation far°, en présence des partenaires institutionnels.



46

soutiens (y c. Prix artistique)

CHF 150'000

accordés au total



4

institutions soutenues
sur la durée via des
conventions pluriannuelles

CHF 290'000

octroyés en 2023 pour
financer ces conventions
(dont CHF 110'000 du FRET)

Les quatre institutions culturelles du district liées par voie de convention à la Région de Nyon sont les suivantes :

- Visions du Réel : convention quadriennale quadripartite (Visions du Réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2020-2023
- Usine à Gaz : convention quadriennale quadripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2021-2024
- Casino Théâtre de Rolle : convention quadriennale quadripartite (Association du Casino-Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2022-2025.
- far° festival des arts vivants : convention quadriennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2023-2026.

→ regiondenyon.ch/culture



Soirée « 50 ans de Rock à Nyon » lors de l'édition 2023 de la Fête de la Musique à Nyon.



Jazz au People, festival de jazz, à Nyon.

Sport



Référente au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du Sport

Secrétariat

↳ Cintia Stucker (*ad interim* jusqu'à fin août 2023)

↳ Hervé Gantner (depuis septembre 2023)

En 2023, la Région de Nyon a créé un poste au sein du Secrétariat régional pour suivre la thématique du sport. Dès le mois de septembre, un collaborateur à 60% a ainsi rejoint l'équipe.

Soutiens

Sur un total de 14 demandes reçues en 2023, la Région de Nyon a accordé 10 soutiens, dont 4 à de jeunes sportives et sportifs d'élite et 6 à des manifestations.

Les sportives et sportifs d'élite ont bénéficié d'un montant total de CHF 14'250 :

ficié d'un montant total de CHF 14'250 :

- Claire Beauvir, triathlon, Eysins
- Anna Violon, ski, Gland
- Malika Gobet, natation, Crans
- Zolan Zurkinden, hockey-sur-glace, Nyon

Par ailleurs, plusieurs projets de manifestations ont été soutenus par la Région de Nyon durant l'exercice écoulé, pour un montant total de CHF 27'750 :

- Wavelet Race, Nyon, édition 2023
- Triathlon de Nyon, édition 2023
- Fête cantonale de lutte suisse, Genolier, édition 2023
- Vélôpôdôle, édition 2024
- Gland Spring Run, édition 2024

Le montant total de ces soutiens aux activités sportives s'élève à CHF 35'000 en 2023. Par ailleurs, la décision d'octroyer un soutien à la Commune de Saint-Cergue pour une couverture de déficit de son domaine skiable a été actée. Le versement de ce montant interviendra sur le prochain exercice comptable.

→ regiondenyon.ch/soutiens-sport



Valérie Jeanrenaud, Responsable politique de la Culture et du Sport lors de la Cérémonie des Mérites Sportifs 2023.



10

soutiens sportifs
accordés en 2023 par
la Région de Nyon

Mérites sportifs régionaux

La cérémonie de remise des Mérites sportifs régionaux 2023, organisée conjointement entre la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland, s'est déroulée le 29 mars à l'Usine à Gaz, à Nyon.

Au total, 7 prix ont été remis, pour un montant total de CHF 12'500 dont un tiers financé par la Région de Nyon. Cela a permis de mettre en avant les acteurs et actrices qui contribuent à la dynamique sportive du district et au rayonnement de leur discipline :

- Sportive de l'année : Romane Flavia, Givrins, Inline Downhill
- Sportif de l'année : Adriano Engelhardt, Gland, Triathlon (Cercle des nageurs de Nyon)
- Espoir féminin de l'année : Claire Beauvir, Eysins, Triathlon (Triathlon Club Genève)
- Espoir masculin : Clément Guignard, Nyon, Voile (SNNY)
- Equipe de l'année : Nyon Basket féminin
- Sportif adapté de l'année : Cyril Badertscher, Gland, Natation
- Personnalité sportive de l'année : Daniel Perler, Gland, Alpinisme

→ regiondenyon.ch/merites-sportifs



Anna Violon, skieuse originaire de Gland fait partie des sportifs d'élite soutenus cette année.



La Région de Nyon a soutenu la Wavelet Race 2023, à Nyon.



Sept prix ont été remis lors des Mérites sportifs régionaux 2023, organisés par la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Communication



Référent au Comité de direction

Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

Secrétariat > Communication et marketing

- ↳ Marco Ferrara, responsable (jusqu'à fin mai 2023)
- ↳ Daniela Nagy, responsable (depuis juin 2023)
- ↳ Juliette Rabiller (depuis septembre 2023)
- ↳ Sonia Zitouni (stagiaire)

Relations médias

La Région de Nyon a diffusé 21 communiqués et a tenu 2 conférences de presse en 2023. Elle a émis 1 communiqué pour Télé-Dôle. Avec son contact de référence pour les journalistes, la Région a reçu et traité 22 demandes de médias durant l'année. Au chapitre des retombées médiatiques, elle a répertorié 77 articles et sujets radio/TV la concernant en 2023.

Soutien aux médias du district

La Région a consacré 47% de son budget publicité à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux et leurs sites internet.



+14%

croissance de communauté sur les réseaux sociaux

Internet

Sites web

Le site regiondenyon.ch a connu une baisse de 17% du nombre d'utilisateurs par rapport à l'exercice précédent, mais a enregistré une augmentation du nombre de pages vues de 19%. La Région a également épuré la liste de diffusion de sa newsletter en supprimant les profils inactifs depuis plusieurs années, réduisant ainsi le nombre d'abonnés de 40% (au total 856).

Le site guichet-mobile.ch a connu un bond annuel de +32% du nombre de visiteurs et de +29% du nombre de pages consultées. Cette progression est liée notamment à la campagne de promotion de l'action MouV (cf. « Marketing »). En amont de la saison d'hiver, la Région de Nyon a aussi actualisé le site teledole.ch pour sa société d'équipement touristique.

Fréquentation du site internet regiondenyon.ch

| | Variation annuelle | 2023 | 2022 | 2021 |
|-------------------|--------------------|---------|---------|---------|
| Visiteurs uniques | ↘ -19% | 38'231 | 47'378 | 47'126 |
| Visites | ↘ -17% | 53'316 | 64'012 | 63'300 |
| Pages vues | ↗ +19% | 141'493 | 119'065 | 129'773 |
| Abonnés e-mail | ↘ -40% | 856 | 1433 | 1536 |

Réseaux sociaux

La Région de Nyon a réalisé 587 publications sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn en 2023 (+14%). La situation au 31 décembre traduit une progression générale

du nombre d'abonnés sur chacune des plateformes (+14%), avec une communauté qualitative permettant à la Région d'atteindre de manière précise la population du district.

→ regiondenyon.ch/reseaux-sociaux

Personnes abonnées à la Région de Nyon sur les réseaux sociaux

| | Variation annuelle | 2023 | 2022 | 2021 |
|-----------|--------------------|------|------|------|
| Facebook | ↗ +8% | 2913 | 2707 | 2114 |
| Twitter | ↗ +3% | 589 | 570 | 441 |
| Instagram | ↗ +12% | 2648 | 2359 | 2053 |
| LinkedIn | ↗ +40% | 1549 | 1108 | 740 |



Objets promotionnels avec l'illustration de la Région de Nyon

Campagnes et production

La Région de Nyon a mené 14 campagnes ponctuelles dans les différentes thématiques, afin de promouvoir ses activités.

Audiovisuel

La production audiovisuelle de la Région a totalisé 10 vidéos en 2023 (contre 13 en 2022). Parmi les 6 capsules thématiques, l'une a été réalisée en partenariat avec La Télé dans le cadre de l'émission « Focus – le magazine des régions économiques » autour du programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) (cf. « Economie »). Par ailleurs, 4 nouvelles capsules ont été réalisées pour la série « Action publique ». Ces courtes vidéos permettent de valoriser une matière spécifique par la voix du responsable politique concerné. Elles sont diffusées sur les réseaux sociaux de la Région.

→ regiondenyon.ch/action-publique

Publications imprimées

Durant l'année 2023 la Région a produit 41 supports imprimés différents (brochures, dépliants, flyers, diplômes, affiches, bâches et panneaux), toutes thématiques confondues. Une grande partie des travaux de design et mise en page sont réalisés à l'interne, grâce à un système performant de modèles.

En 2023, la Région de Nyon a proposé à la vente divers objets publicitaires valorisant l'illustration du district de Nyon réalisée par Aurélien Hubert, dessinateur yonnais.

Marketing thématique

Les ressources marketing sont surtout destinées au report modal en mobilité, dont les mesures étaient financées pour 2023 par le préavis 17-2022. Durant l'année, la Région de Nyon a poursuivi la promotion des déplacements en transports publics et à vélo. Elle a déployé ses actions-phares et développé de nouvelles mesures pour la population et les visiteurs, en concertation avec les opérateurs de transport (CFF, CarPostal, TPN, NStCM, ABG, PubliBike et CGN) et les partenaires institutionnels. En décembre, le Conseil intercommunal a validé le préavis 33-2023 permettant la poursuite des mesures de promotion de la mobilité jusqu'en 2026.

« Action publique », épisodes en 2023

Soutiens ponctuels aux entreprises avec **Pierre Wahlen** (janvier)



Soutien pluriannuel à quatre lieux culturels avec **Valérie Jeanrenaud** (mars)



Réseaux agroécologiques avec **Bruno Dard** (avril)



Fonds régional pour une mobilité collective et innovante avec **Gérard Produit** (septembre)



Mesures incitatives

Avantages loisirs

Par le biais de ses « avantages loisirs » régulièrement renouvelés, la Région de Nyon a pu récompenser la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture. La Région a collaboré avec 6 institutions culturelles et de loisirs, générant 737 bons commandés par les habitants, dont 381 ont été utilisés aux guichets des partenaires, soit un taux d'utilisation de 51% (contre 41% en 2022 et 32% en 2021). Plusieurs des offres sont renouvelées chaque année et 3 offres sont disponibles tout au long de l'année. Au maximum 4 offres simultanées étaient proposées sur le site de la Région.

Pour chaque nouvelle offre disponible, une newsletter a été diffusée. Au total, la Région de Nyon comptabilise 1377 vues des newsletters envoyées pour 2023.

→ regiondenyon.ch/avantages-loisirs

Promotion des vélos en libre-service

Dans le cadre de la mise en place de la station de vélos en libre-service « Grens, Allée des Moulins », une inauguration a eu lieu au mois de mai, en présence des représentants politiques de la Région, de la Commune de Grens, de PubliBike et des collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise Cytiva.

En 2023, la Région de Nyon a proposé une nouvelle fois un code promotionnel à la population des communes membres, leur offrant un

rabais de 50% sur leurs trajets durant 1 mois. Cette campagne menée au printemps 2023, d'avril à juin a été prolongée jusqu'en août. Dans le cadre de cette action, 77 promocodes ont été utilisés, générant 315 trajets. L'offre a été diffusée via les différents canaux de communication de la Région et relayée par les communes.

Le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon a enregistré une progression de 14% du nombre d'emprunts (plus de 73'000 transactions contre 67'050 l'année précédente). Il renoue ainsi avec la dynamique qu'il connaissait avant la pandémie.

→ regiondenyon.ch/velos

Demi-tarif découverte

La Région de Nyon a renouvelé en 2023 l'action du demi-tarif découverte menée en 2018, 2019, 2021 et 2022. Celle-ci vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse. Entre septembre et octobre, 184 habitants ont acheté cette formule et 54 d'entre eux ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cela représente un taux de conversion de 29%.

Depuis le lancement de cette offre en 2018, ce sont au total 1124 personnes qui ont pu profiter de l'offre demi-tarif découverte et au total 295 personnes qui ont converti celui-ci en un abonnement demi-tarif annuel.

→ regiondenyon.ch/demi-tarif

Il n'est jamais trop tard pour payer 1/2 prix

L'abo demi-tarif découverte est valable 2 mois dans toute la Suisse au prix de CHF 33 (adulte) et CHF 19 (jeune). Offre jusqu'à fin octobre: regiondenyon.ch/demi-tarif

L'avantage des idées communes  **Région de Nyon**

Campagne pour le demi-tarif découverte diffusée à partir du mois de septembre.

Mesures informatives

Plan des réseaux

En vue du changement d'horaire de décembre, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports publics, ainsi qu'un présentoir à cet usage pour les 51 communes alimentant son fonds des transports publics (« fonds TP ») et pour les partenaires (transporteurs, offices du tourisme, lieux culturels et de loisirs).

→ regiondenyon.ch/plan-des-reseaux

Brochure sur les bus nocturnes

Une nouvelle édition de la brochure informative au sujet de l'offre de transport public nocturne a été diffusée aux habitants par l'intermédiaire des communes.

→ regiondenyon.ch/bus-nocturnes

Guichet Mobile

Le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité destiné aux collaborateurs des sites d'entreprises (cf. « Economie »). Le site web guichet-mobile.ch a poursuivi sa croissance en 2022, avec une hausse de 32% du nombre de visiteurs. Au total 15'884 vues de pages ont été enregistrées soit une augmentation de 28% par rapport à l'année dernière. Au cours de l'année, 36 newsletters (6 par zone) ont été relayées aux collaborateurs des différentes entreprises via le service Guichet Mobile.

L'application Guichet Mobile permet aux pendulaires qui habitent ou travaillent dans l'une des communes partenaires de combiner divers modes de transport pour leurs trajets (dont le vélo), de créer des équipes de covoiturage ou encore d'accéder à l'actualité en lien avec la mobilité du district. Elle offre également un canal direct de dialogue avec le Guichet Mobile au moyen de la messagerie. Depuis janvier 2023, l'évolution du nombre d'inscrits sur l'application Guichet Mobile est constante. L'application comptabilise une hausse de 231 inscrits et totalise au 31 décembre 650 inscrits. On remarque que 83% des utilisateurs reviennent sur l'app après leur inscription. Au total 91 actus ont été publiées via l'app au cours de l'année, lues en moyenne par 23% des utilisateurs. Au printemps, le lancement de la nouvelle fonctionnalité MouV a permis de fidéliser une part de ces personnes et de varier les profils. Les défis MouV permettent de cumuler des points en fonction du nombre de kilomètres entrepris à pied, vélo ou trottinette pour gagner des prix chaque mois. Au total, plus de 15'000 kilomètres ont été entrepris en mobilité active via l'action MouV.

→ guichet-mobile.ch

Participation

Coordination impliquant les communes

Les échanges autour des mesures de promotion de la mobilité se sont poursuivis en 2023 donnant lieu à deux séances au printemps et deux en automne avec les communes membres. Ces rencontres permettent de dresser le bilan des mesures entreprises l'année précédente, d'assurer le suivi des actions courantes et d'explorer de nouvelles pistes et idées.



Stand Guichet mobile à A-one.



9528

bénéficiaires de mesures incitatives, de 2018 à 2023

Finances



Réfèrent au Comité de direction

Paul Ménard

Responsable politique des Finances

Secrétariat > Administration et finances

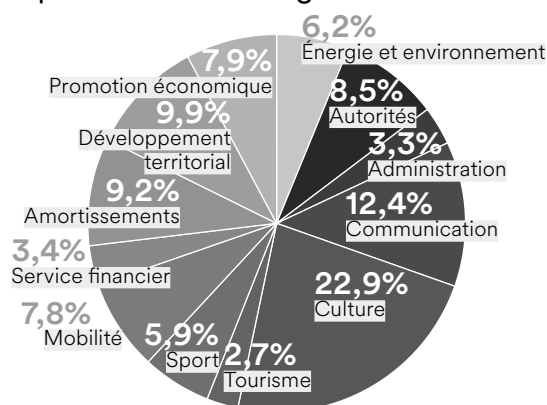
Boris Mury, secrétaire général

↳ Nathalie Hentschel

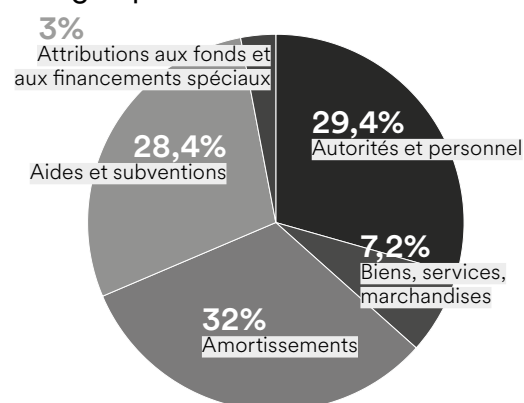
Voici un extrait de quelques données relatives aux comptes 2023, sous forme de trois graphiques. Cette matière fait chaque année l'objet d'un préavis spécifique du Comité de direction au Conseil intercommunal, de même que le budget soumis à validation en amont de chaque exercice annuel. Les préavis et leurs annexes sont disponibles en ligne.

→ regiondenyon.ch/preavis

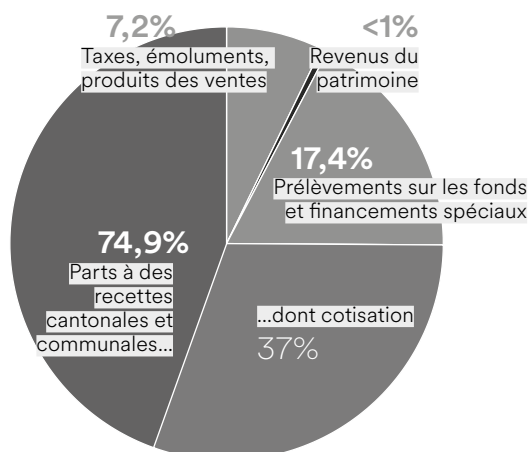
Répartition des charges



Charges par nature



Recettes par nature



41,2%

masse salariale à la charge des cotisations communales



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon.
Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en
matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

